



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BRIVE
9 AVENUE LÉO LAGRANGE
BP 103
19 103 BRIVE-LA-GAILLARDE CEDEX

CONVENTION ENCADRANT LES AIDES AUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Domaines de l'eau et de l'assainissement

Avenant n°1

Bénéficiaire : Association « Action contre la Faim »



Avril 2017
Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20170607-2014-9-1-CC
Date de télétransmission : 07/06/2017
Date de réception préfecture : 07/06/2017

Entre les soussignées :

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, représentée par son Président, Monsieur Frédéric SOULIER, dûment autorisé à la signature des présentes par délibération du Conseil Communautaire en date du 17 novembre 2014 et désignée dans ce qui suit par l'appellation : « C.A.B.B »,

Et

L'association Loi 1901 reconnue d'utilité publique « Action contre la Faim » représentée par sa Directrice Générale, Madame Véronique ANDRIEUX, dûment autorisé à la signature des présentes, et désignée dans ce qui suit par l'appellation : « le bénéficiaire »,

Article 1 Objet de l'avenant

Le présent avenant concerne la convention contractualisée entre la C.A.B.B et le bénéficiaire pour le projet d'« amélioration de l'accès aux services de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène par une approche communautaire et un renforcement des capacités locales dans le district de Kupang en Indonésie ».

Ce projet devait initialement se dérouler principalement sur les exercices 2015 et 2016, toutefois en raison des facteurs évoqués dans le courrier ci-joint en annexe, ce projet a dû être décalé de quelques mois.

Nouvelles dates d'exécution : du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2017

A ce titre, la subvention qui devait initialement être versée sur les exercices 2015 et 2016, le sera sur les exercices 2016 et 2017.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de l'opération a été légèrement modifié afin de respecter les nouvelles normes d'accès à l'eau potable requises par le gouvernement indonésien (Voir en annexe). Le montant global de l'opération reste toutefois inchangé.

Article 2 Nouvelles dispositions financières

Le montant de l'opération pouvant bénéficier d'une subvention correspond aux dépenses dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Dans le cadre de ce projet, ce montant correspond à la totalité de l'opération.

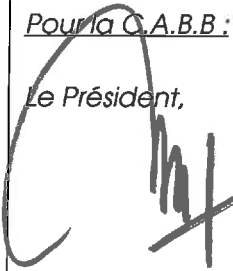
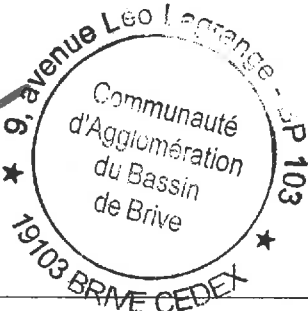

Nature de l'aide	Montant de l'opération retenu (€ HT)	Montant de l'aide (€ HT)	Montant de l'aide (€ HT)
Exercice	2015-2017	2015-2016	2017
Subvention du budget eau	580 000 €	2 000 €	2 000 €
Subvention du budget assainissement		3 000 €	3 000 €
Total :		5 000 €	5 000 €

La subvention au titre de l'exercice 2015-2016, engagée sur le budget 2015, a été versée au bénéficiaire en Juillet 2016 et les crédits initialement engagés sur l'exercice 2016 seront mandatés en 2017 et donc rattachés à l'exercice 2016.

Article 3 Prise d'effet de l'avenant

Le présent avenant prend effet dès sa signature et pour l'exercice 2017.

Fait en 3 exemplaires, dont 2 conservés par la C.A.B.B.

<p>A. <u>Brive</u> Le. <u>24 AVR. 2017</u></p> <p>Lu et accepté</p> <p><u>Pour la C.A.B.B.:</u> Le Président,</p> <p> Frédéric SOULIER</p> <p> 9, avenue Leo Lagrange - BP 103 19103 BRIVE CEDEX</p>	<p>A. <u>Tanis</u> Le. <u>10/05/17</u></p> <p>Lu et accepté</p> <p><u>Pour le Bénéficiaire:</u> La Directrice Générale,</p> <p> Véronique ANDRIEUX</p>
--	--

ANNEXES

- Courrier de demande d'amendement au projet
- Nouveau budget pour l'opération

THIS SIDE UP



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20170607-2014-9-1-CC
Date de télétransmission : 07/06/2017
Date de réception préfecture : 07/06/2017

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
Hélène MOULINIER
Direction protection de la ressource en eau
9 avenue Léo Lagrange
BP103 - 19103 Brive Cedex

Paris, le 20 Mars 2017

Objet: Demande d'amendement du projet « Amélioration de l'accès aux services Eau, Assainissement, Hygiène par une approche communautaire et un renforcement des capacités locales dans le District de Kupang (Province NTT), Indonésie »

Dates d'exécution prévues initialement: 1er septembre 2015 au 30 avril 2017

Madame,

Par la présente lettre, nous souhaitons solliciter auprès de vous une demande d'amendement du projet en cours intitulé « Amélioration de l'accès aux services Eau, Assainissement, Hygiène par une approche communautaire et un renforcement des capacités locales dans le District de Kupang (Province NTT), Indonésie ».

Cette demande porte sur les deux points suivants:

- La prolongation du projet, dont la fin était initialement prévue le 30 avril 2017, jusqu'au 31 août 2017, soit une extension de quatre mois, sans coût additionnel.
- La modification de la répartition des coûts pour une optimisation budgétaire. Cette modification n'impacte pas le coût total du projet. Par conséquent cela n'impacte pas non plus le montant de l'agence de l'eau.

Prolongation du projet

ACF souhaite étendre la durée du projet afin de pouvoir atteindre les résultats attendus. En effet, nous rencontrons un retard dans la mise en œuvre des activités. Ce retard est lié à plusieurs facteurs présentés ci-dessous.

1) Délais de contractualisation

ACF a dû faire face à des délais de contractualisation avec les différents bailleurs soutenant financièrement ce projet.

2) Phénomène El Niño et saison sèche prolongée

Sur l'île du Timor, la saison des pluies dure 4 mois (de décembre à mars). En 2016, en raison du phénomène el Niño/la Niña, la saison des pluies a été perturbée par une arrivée précoce de la saison sèche qui s'est traduite par une canicule et un assèchement de la quasi-totalité des sources visées par le projet.

En parallèle, les habitants ont dû se contenter d'eaux insalubres (rivières et étangs) pour leurs besoins quotidiens. Dans ce contexte d'urgence, il devenait difficile pour ACF d'impliquer les communautés concernées dans la mise en œuvre du projet.

Il semblait donc primordial dans un premier temps de fournir une réponse d'urgence afin de répondre aux besoins immédiats des populations affectées.

ACF s'est donc mobilisée et a mis en œuvre une réponse d'urgence (distribution de filtres). En parallèle, ACF a continué de suivre le débit des sources et cours d'eau afin de s'assurer que le dimensionnement des ouvrages initialement prévu pourrait faire face à une éventuelle situation similaire ultérieure.

3) Nouvelles disposition du gouvernement Indonésien

Le gouvernement indonésien a récemment pris de nouvelles dispositions règlementaires qui imposent des prises domiciliaires à la place de bornes collectives (comme prévu dans le design initial dans le cadre du présent projet). L'équipe d'ACF a donc dû s'adapter à cette nouvelle régulation et prendre des mesures correctives (révisions des plans et coûts de construction).

Etat des lieux des activités réalisées à ce jour

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous un résumé des activités réalisées au 31 janvier 2017 :

Activités	Statut au 31/01/2017	Commentaire
Pré-activités pour les ouvrages <ul style="list-style-type: none"> Atelier de travail sur le projet avec des autorités techniques et administratives du District et des Sous-Districts Enquête d'évaluation des besoins pour la sélection des communes cibles 	Ces activités ont été réalisées.	N/A
Réhabilitation/construction de systèmes d'accès à l'eau dans 7 communautés	<ul style="list-style-type: none"> Les sites ont été identifiés Les plans et devis sont finalisés Les sites sont prêts (chantiers débroussaillés) Les matériaux locaux ont été rassemblés par les villageois 	Les constructions ont commencé en février et s'étendront jusqu'en août.
Réhabilitation/construction de points d'eau dans 7 écoles	<ul style="list-style-type: none"> Les sites ont été identifiés Les plans et devis sont finalisés Les sites sont prêts (chantiers débroussaillés) Les matériaux locaux ont été rassemblés par les villageois 	Les constructions ont commencé en février et s'étendront jusqu'en août.
Mesures d'accompagnement concernant la question de l'eau 1.1. Sensibilisation du public au cycle et à la gestion de l'eau / 1.2. Création et formation des comités d'eau et d'assainissement/ 1.3. Analyse et suivi de la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Les comités d'eau et d'assainissement ont été créés et ont bénéficié de la première session de formation 	Activités à réaliser entre février et août 2017 : <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et sessions de formation restantes Analyse et suivi de la qualité de l'eau
Mesures d'accompagnement concernant la question de l'assainissement et hygiène	<ul style="list-style-type: none"> L'ATPC a été déclenché dans tous les villages et un village a été déclaré « Fin de la Défécation à l'Air Libre ». Les autres villages sont toujours suivis. 	Activités à réaliser entre février et août 2017 : <ul style="list-style-type: none"> Suivi des villages ATPC

<p>2.1. Mise en œuvre de la méthodologie indonésienne d'Assainissement Total Piloté par la Communautés et les autorités sanitaires (STBM) 2.2. Marketing social pour appuyer le secteur local de l'assainissement</p> <p>2.3. Renforcement des capacités des acteurs communautaires sur la promotion à l'hygiène</p> <p>2.4. Organisation d'événements de promotion à l'hygiène (diffusion de films, concours de théâtre,...) à l'échelle de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Première session de formation réalisée (sur la construction et l'assemblage de latrines) auprès de 64 maçons • 12 personnels de santé, 36 Kaders, et 68 enseignants ont d'ores et déjà été formés • 36 soirées films ont été organisées (regroupant environ un total de 1670 personnes) • Un événement pour la journée mondiale du lavage des mains a été organisé dans chaque village (900 personnes présentes au total) 	<p>- Seconde session de formation destinée aux maçons</p>
<p>Mesures d'accompagnement concernant la question de la gouvernance</p> <p>3.1. Etablissement et formation des Comités d'Eau et d'Assainissement (BPSPAMS)</p> <p>3.2 Sulvi et réactivation des anciens Comités d'Eau et d'Assainissement (BPSPAMS)</p> <p>3.3 Formation technique et opérationnelle pour les autorités techniques locales (districts et sous-districts)</p> <p>3.4. Visite de monitoring conjointe (ACF et autorités locales) sur l'eau et l'assainissement</p> <p>3.5. Appui à la coordination et la gouvernance locale sur les questions EAH</p> <p>3.6. Participation aux questions de plaidoyer national et régional dans le secteur EAH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux Comités d'Eau et d'Assainissement (BPSPAMS) ont été créés • Première session de formation réalisée auprès des membres des comités créés lors de la dernière phase du projet • Une visite de monitoring conjointe a été réalisée • Des formations techniques et organisationnelles pour les coordinateurs de district ont été identifiées et sont en cours 	<p>Activités à réaliser entre février et août 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sessions de formation restantes - Formation technique et opérationnelle pour les autorités techniques locales - 2 visites de monitoring conjoint - Participation aux questions de plaidoyer national et régional dans le secteur EAH

Amendement budgétaire

Suite au retard rencontré lors dans la mise en œuvre des activités ainsi que les mesures correctives prises pour respecter les nouvelles normes d'accès à l'eau requises par le gouvernement indonésien, ACF a revu la répartition des coûts liés au projet. Vous trouverez ci-joint pour votre information le budget amendé.

Lynda Attias

Adjointe au Directeur Régional des Opérations



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20170607-2014-9-1-CC
Date de télétransmission : 07/06/2017
Date de réception préfecture : 07/06/2017

BUDGET

ONG: ACTION CONTRE LA FAIM

Intitulé du projet : Amélioration de l'accès aux services eau, assainissement, hygiène par une approche communautaire et un renforcement des capacités locales dans le district de Kupang (province NTT), Indonésie

PERIODE: 20 mois, du 1er Septembre 2015 au 30 avril 2017 au 31 août 2017

BUDGET INITIAL	
580 000	580 000
543 953	514 953
	29 000
	29 000

BUDGET Total (en Euros)
Coûts directs de l'opération

CODE	INTITULE	TOTAL BUDGET INITIAL (Euro)	TOTAL BUDGET AMENDE (Euro)	Agences de l'eau et Collectivités Territoriales - Budget Initial	Agences de l'eau et Collectivités Territoriales - Budget Amendé	5,00% Participatif Communautaire
01	COUTS PROGRAMME	429 336	427 250	400 336	398 250	29 000
01.01	Coûts des activités	264 392	270 663	235 392	241 663	29 000
01.01.01	Activités préliminaires	7 640	5 660	7 640	5 660	0
01.01.02	Resultat 1: Infrastructure accès à l'eau	168 795	188 382	155 795	175 382	13 000
01.01.03	Resultat 2: Démarche STBM et promotion à l'hygiène	22 026	26 103	19 526	23 603	2 500
01.01.04	Resultat 3: Renforcement de la gouvernance locale de secteur EAH	29 639	28 366	16 139	14 866	13 500
01.01.05	Autres coûts de mise en oeuvre du programme	36 293	22 152	36 293	22 152	0
01.02	ACF- RH expatriées programme EAH	34 500	27 099	34 500	27 099	-
01.03	ACF- RH nationales programme EAH	130 444	129 488	130 444	129 488	0
02	SUPPORT COST	114 617	116 703	114 617	116 703	-
02.01	ACF - RH expatriées support	-	-	-	-	-
02.02	ACF - RH National support	61 988	61 936	61 988	61 936	-
02.03	ACF-Coûts logistiques	49 653	51 298	49 653	51 298	-
02.03.01	Location bureaux et charges	34 443	34 961	34 443	34 961	-
02.03.02	Entrepôt	288	181	288	181	-
02.03.03	Transport	7 587	9 265	7 587	9 265	-
02.03.04	IT/coûts de communication	7 135	6 806	7 135	6 806	-
02.03.05	Autres (communication et visibilité)	200	85	200	85	-
02.04	Services spécialisés (consultant juridique et fiscal, charges administratives)	2 976	3 469	2 976	3 469	-
03. YY00	INDIRECT COST (7%)	36 047	36 047	36 047	36 047	0

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20170607-2014-9-1-CC
Date de télétransmission : 07/06/2017
Date de réception préfecture : 07/06/2017

Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20170607-2014-9-1-CC
Date de télétransmission : 07/06/2017
Date de réception préfecture : 07/06/2017